

Jean Perriolat (1920-1945), de la Résistance spirituelle à Mauthausen

Le 13 décembre 2025, en la cathédrale Notre-Dame de Paris, 50 martyrs français de l'apostolat catholique, dits victimes du S.T.O., ont été béatifiés. Ils avaient entre 19 et 49 ans. C'est la plus grande béatification collective en France et la première depuis la réouverture de Notre-Dame. Un Romanais, Jean Perriolat fait partie de ces nouveaux *bienheureux*.

La cérémonie était présidée par le cardinal Jean-Claude Hollerich archevêque de Luxembourg.

Le postulateur de la cause, le cardinal Bernard Ardura présenta la liste des 50 martyrs, leur statut, le lieu de détention et la date de leur mort, souvent approximative. Le cardinal situa Jean Perriolat à Valence alors qu'il naquit et vécut à Romans-sur-Isère. Il précisa qu'il était fiancé, information capitale car le parcours de Jean Perriolat en Allemagne est connu par divers témoignages mais surtout grâce aux lettres écrites à sa fiancée et conservées par cette dernière.

Le rôle du cardinal Emmanuel Suhard (1874-1949), fut bien spécifié ainsi que celui de Jean Rodhain (1900-1977), ecclésiastique au cheminement complexe, dans la création de la *mission Saint-Paul*. Pour comprendre l'engagement de Jean Perriolat, il est nécessaire de préciser l'orientation de l'église catholique française face au nazisme mais aussi par rapport au régime de Vichy. Le positionnement du clergé catholique, comme celui de toutes les classes sociales françaises, évolua au fur et à mesure des événements militaires et politiques. En 1942, le cardinal Emmanuel Suhard archevêque de Paris, loyal envers le pétainisme mais sans inféodation voyait ses déclarations publiées dans le bulletin diocésain interdites par la censure. Sa demande aux autorités françaises et allemandes d'apporter un « *secours religieux aux travailleurs français en*

Allemagne » est rejetée. En 1943 il met alors en place, clandestinement, avec l'aide de Jean Rodhain, la « *solution Saint-Paul* ou *mission Saint-Paul* ». Son message définissant cette action révèle une opposition totale au régime nazi :

« Vous êtes soldats de Dieu et irez bientôt dans un pays où la puissance du mal est très forte. Vous partirez de façon illégale sous couverture de travailleurs civils et officiellement vous ne devrez pas dire de messe ni dire à quiconque que vous êtes prêtres, car nous ne voulons pas avoir de conflit diplomatique avec le Reich. Votre départ est connu du Vatican par un prêtre qui s'y trouve en ce moment en mission spéciale. Mais j'espère obtenir pour certains d'entre vous une autorisation officielle de séjour en Allemagne. Votre mission là-bas est de prendre contact avec l'Église allemande. Là-bas vous devrez observer et nous apporter en permanence des informations pour que nous puissions définitivement détruire les fausses théories de ces hommes. Les peuples doivent voir à quel abîme les conduit le national-socialisme. La condamnation est sans appel.

L'opposition au régime nazi des catholiques n'était pas nouvelle. L'encyclique *Avec une brûlante inquiétude* du pape Pie XI du 10 mars 1937, frappée d'illégalité en Allemagne, dénonçait l'idéologie du régime nazi, son racisme, la négation de la valeur humaine, le culte du chef. Une autre encyclique, quasiment à la même date, condamnait le communisme.

Le 20 mars 1943, la Wehrmacht modifie le statut de 250 000 prisonniers de guerre en « *travailleurs-civils* ». Environ 200 prêtres français réclament cette transformation pour être aux côtés des travailleurs requis du S.T.O. En avril 1944, 250

prêtres, plus de 1000 séminaristes et des milliers de militants ont été recensés.

Les autorités allemandes prirent rapidement conscience du danger que représentait l'action de ces catholiques.

Pour la contrer et la supprimer, le 3 décembre 1943 Ernst Kaltenbrunner (1903-exécuté en 1946) chef du RSHA (bureau principal de la sécurité du Reich) décrétait :

« Par de nombreux renseignements récents il est désormais établi que l'Église catholique de France a entrepris sur une vaste échelle, par des procédés illégaux non seulement de gagner aux idées catholiques les travailleurs civils français, mais encore de les influencer d'une façon intensive dans le sens de ses objectifs politiques anti-allemands et de les rassembler dans des groupes avec une structure fortement organisée. L'Action catholique française cherche à atteindre son but :

1° par le déploiement de nombreux prêtres et séminaristes français venus dans le Reich, sous couverture de travailleurs civils volontaires.

2° par l'organisation catholique de jeunes travailleurs « jeunesse ouvrière catholique chrétienne » (J.O.C.), nommée aussi « jocistes »

Au début de cette année 1943 le cardinal de Paris Suhard a invité tous les évêques français à donner pour chaque diocèse les noms de 15 prêtres prêts à se rendre en Allemagne sous couverture de travailleurs civils français pour y assurer illégalement la prise en charge religieuse de leurs compatriotes.

Depuis qu'il y a une plus grande quantité de jeunes Français venus pour le service du travail, sont également apparus en plus grand nombre des membre de la J.O.C. (...) Ils organisent des réunions régulières et des célébrations avec

un contenu politique anti-allemand (...) De plus, ils essaient d'avoir une influence subversive sur les travailleurs allemands.

(...) Dans de nombreux cas, il a été constaté que les ecclésiastiques français sous couverture de travailleurs civils aussi bien que les membres de la J.O.C., ont procédé à la transmission d'importantes informations anti-allemandes aux instances religieuses et civiles en France. (...) ils donnent aussi des descriptions de leurs entreprises et d'autres renseignements qui peuvent être importants pour l'ennemi ».

La Résistance spirituelle mais aussi politique et même militaire par la transmission de renseignements est ainsi reconnue par le chef du RSHA.

Des mesures coercitives brutales sont édictées :

- dissoudre les organisations J.O.C.
- des mesures sévères contre les ecclésiastiques catholiques allemands qui ont soutenu les J.O.C.

Le décret Kaltenbrunner déclenche la persécution, en particulier des membres de la « *mission Saint-Paul* ». Les arrestations vont se multiplier notamment entre novembre 1944 et fin janvier 1945. Une centaine de Français sont arrêtés dont Jean Perriolat et des martyrs de l'apostolat, béatifiés le 13 décembre 2025.

Le bref historique permet de discerner l'attitude de Jean Perriolat face à ces événements.

00 Jean Perriolat est né à Romans-sur-Isère le 12 juin 1920.

Ouvrier, fils d'ouvriers, sa jeunesse se déroule dans un milieu modeste. En 1924, la famille, après avoir difficilement économisé, achète une maison rue André Chénier à Romans. Jean Perriolat, scolarisé à l'école des frères Maristes à Bourg-de-Péage, obtient son B.E.P.S. à 16 ans. Bon élève, il ne

poursuit pas ses études et devient employé dans une épicerie en gros. À la même époque, il est remarqué par l'abbé Marnas aumônier de la section de la J.O.C. de Romans. Ayant intégré cette association, il se fait vite apprécier pour son engagement, sa clairvoyance. « *Il n'a pas besoin de s'imposer pour être entendu* » précise Michel Lémonon (1912-2007) futur prêtre-ouvrier.

Il est difficile de définir la position de Jean Perriolat face à la défaite de juin 1940 et à l'arrivée au pouvoir de Philippe Pétain. Dans une ambiance de peur, de panique, il a sûrement participé à la consécration de la nouvelle église Notre-Dame-de-Lourdes de Romans le 19 mai 1940 au moment de la percée de l'armée allemande dans le Nord de la France. On peut imaginer le drame du jeune *jociste* quand le 28 août 1940 le régime de Vichy interdit officiellement de nombreuses associations de jeunesse dont la J.O.C. qui continue quand même d'exister grâce à la protection discrète de l'épiscopat. L'ambiguïté de cette situation crée doute, incompréhension parmi les fidèles. Mais la personnalité et l'engagement de Jean Perriolat apparaissent dès décembre 1940 quand il s'intéresse et veut repérer, pour les aider, les familles de 28 déportés communistes au camp d'internement de Loriol-sur-Drôme. Peu importe la couleur politique des internés condamnés par le régime de Vichy, l'essentiel est de soutenir des femmes et des enfants en difficulté. C'est dans l'action pour les plus modestes que Jean Perriolat traduit concrètement sa foi. De mars à octobre 1941 il participe aux *chantiers de la jeunesse*, substitut au service militaire. Par ses qualités d'organisateur, il y est responsable fédéral J.O.C. pour la Drôme. Au retour des *chantiers de la jeunesse*, il devient permanent de la J.O.C.. Mais cette fonction bureaucratique ne lui plaît guère. Il préfère l'atelier en contact direct avec les ouvriers.

En avril 1942, il se fiance avec Jeanne Deschamps, jeune institutrice qui renonce à cette fonction pour devenir ouvrière. Leur mariage est fixé à l'automne 1944. **01 02**

Le XVe anniversaire de la J.O.C. est marqué par le congrès de l'organisation à Grenoble le 21 juin 1942. Jean Perriolat en est un organisateur important. Cela ne le satisfait pas, n'étant pas homme d'appareil mais de terrain.

Il quitte l'épicerie Boutin pour l'usine Cuirs Meillon dans laquelle il restera jusqu'à son départ pour le S.T.O. le 20 mars 1943.

Pendant toute cette période, à l'ordre du jour des rencontres et des discussions, il aborde le commentaire de l'encyclique de Pie XI de 1937 condamnant le nazisme, le sujet du départ des ouvriers en Allemagne dans le cadre de la *Relève*, et les conséquences du S.T.O. créé le 16 février 1943. Ce dernier, pour beaucoup de Français, en particulier d'ecclésiastiques, est rejeté car « *notre jeunesse est déportée, des familles dispersées, la patrie est abaissée, le travail est avili* » (Jules-Géraud Saliège (1870-1956) évêque de Toulouse).

Jean Perriolat est présent lors de l'affaire de la gare de Romans du 10 mars 1943. Le 9 mars avec le vicaire Lémonon et des camarades *jocistes* il rencontre de jeunes communistes afin d'organiser une grève dans les usines de chaussure. Ils apprennent que le lendemain un train provenant de Grenoble doit convoier des requis du S.T.O. en direction de Valence. Le 10 mars des centaines de Romanais et Péageois parviennent à ralentir le train sans toutefois l'arrêter. Jean Perriolat, ses camarades *jocistes*, Michel Lémonon participent à la manifestation ce qui leur vaut les foudres du curé Pierre Prudhomme (1886-1960) de Notre-Dame-de-Lourdes !

L'événement du 10 mars est important car il a été photographié malgré un risque important d'arrestation pour le photographe. Les photos se retrouvent sur les livres d'histoire

car c'est la seule manifestation de ce type qui a été photographiée. Elle n'empêcha pas le départ, ce jour là, de 52 Romanais pour le S.T.O..

Le 20 mars 1943, après une messe de départ, Jean Perriolat, requis, embarque dans un train pour le S.T.O.. L'acte est fondamental et quasiment irréversible. Pour quelle raison accepte-t-il d'obéir à une mesure prise par l'État de Vichy ? Ce n'est pas par adhésion à une collaboration avec l'Allemagne nazie. Ce n'est pas par nécessité matérielle, ni par peur d'être arrêté pour insoumission. Il pouvait choisir la clandestinité, trouver un emploi dans une exploitation agricole ou comme certains de ses camarades rejoindre les maquis des collines du Nord de la Drôme, voire le Vercors. Il est parti au S.T.O. pour rejoindre des requis, des prisonniers de guerre et les aider, les soutenir spirituellement. C'est par la toute puissance de sa foi qu'il s'engage dans une Résistance spirituelle qui l'a conduit au sacrifice suprême.

À partir de cette date les lettres à sa fiancée nous renseignent sur son action et la vie quotidienne dans un camp de requis.

03 Le 21 mars, de Dijon, il note que tout se passe bien. Le 29, c'est l'arrivée à Hirschberg en Silésie, actuellement Jelenia Gora en Pologne, sous-camp du complexe de Gross Rosen. Jean Perriolat travaille dans une usine de produits chimiques. En apprentissage, il est affecté à l'entretien des pompes. Il y aurait dans ce camp de travail 4 à 500 Français. Le moral est bon, la nourriture ne semble pas poser trop de problème. La lettre du 12 avril est intéressante car elle rapporte le montant de la paie : 11,4 F de l'heure et 1200 F net par mois. Cette précision permet aux futurs requis qui pourraient être tentés de partir au S.T.O. de mesurer avantages et inconvénients d'un départ en Allemagne. **04**

En dehors des heures de travail, Jean Perriolat crée un cercle d'études avec des militants. Pour la semaine sainte, la petite équipe communie tous les jours.

Le 15 mai, il regrette l'absence d'aumôniers et il veut
« montrer un christianisme positif car la masse est tellement habituée à une religion fade, triste et surtout « éteignoir ».

Dur constat conduisant Jean Perriolat à un christianisme de combat qui va déclencher méfiance et répression des autorités allemandes. Le 6 juin, première lettre de Jeanne à laquelle il répond en révélant les dures conditions de travail dans un atelier à 65°C. Mi-juin, il prie près d'une petite église proche d'Hirschberg lui rappelant un parc romains et rencontre le curé local parlant français et connaissant la J.O.C.. Il se rend à Breslau (Wroclaw) distant de 100 km pour prendre contact avec des *jocistes*. Le groupe français augmente, développe des activités. Jean Perriolat, comme à Romans se fait remarquer par son activité, inspire confiance, organise des rencontres sportives.

Dans une lettre du 10 juillet, il précise son travail : aide ajusteur à l'atelier des pompes dans l'usine qui, à partir de cossettes de sapin, produit du coton, du papier, du sucre, de la marmelade !!. la journée de travail débute à 7h30, finit à 17h avec 2 pauses, la semaine est de 56 heures. Ce type de données peut intéresser les services de renseignements des ennemis de l'Allemagne.

Le 31 août se tient le premier comité fédéral de 9 *jocistes* représentant 4 centres. Il prévoit l'organisation de la messe de Toussaint. Le 10 octobre dans une lettre où Jean Perriolat tutoie Jeanne, un 2^e comité est évoqué pour préparer Noël. Le groupe comprend 5 prêtres requis et attend la présence de prisonniers italiens, l'Italie ayant basculé du côté des Alliés après avoir éliminé Mussolini. Cette activité inquiète la Gestapo qui s'oppose à ce que la messe soit dite en français.

Dans son camp, Jean Perriolat est devenu un homme de confiance. Il demande à être travailleur de force ce qui améliore l'ordinaire même si cela est plus pénible d'autant qu'il se lève à 6 heures afin de prier, précisant qu'il récite deux dizaines de chapelets par jour.

Début décembre 1943 est publié le texte d'application de l'ordonnance d'Ernst Kaltenbrunner qui réprime l'action des membres de la *mission Saint-Paul*. Jean Perriolat, en contact avec les *jocistes* de Breslau où plusieurs alertes nécessitent une mise en sommeil des activités du groupe, est conscient de la gravité de la situation et utilise des messages codés pour répondre à un camarade : « *Ces quelques mots en vitesse pour te dire de suspendre tous les matchs de basket, le temps est trop mauvais, nous risquons des accidents, tu n'as pas besoin de garder les résultats des derniers matchs. Continuez si possible à faire un peu d'entraînement entre principaux joueurs de Görlitz. (60 km au Nord-Ouest) Dès que le temps permettra la reprise, je te le signalerai* ». Le même jour à Jeanne : « *Aujourd'hui même j'ai reçu une carte de mon camarade qui s'occupe de la région Silésie. Il me signale d'arrêter, au moins pour le moment, tous les matchs de basket vu le mauvais temps. Vous comprenez de quoi il s'agit n'est-ce pas Jeannette ? S'il y a mauvais temps, il vaut mieux en effet éviter « tous les accidents » Pour l'instant tous les matchs de secteurs sont supprimés* » Messages clairs : les autorités nazies, soupçonnant des activités anti-allemandes vont les réprimer.

Le 15 février 1944, une lettre du curé Prudhomme de Romans félicite Jean Perriolat pour son prochain mariage symbole de nouveau foyer « *une des bases du relèvement de la France* », vision conforme à la politique pétainiste.

En mars 1944, Jean Perriolat est transféré à Wittenberge, ville et usines bombardées situées sur l'axe Hambourg-Berlin

soumis à d'incessants bombardements meurtriers ; 7 à 8 alertes en 48 heures. Il prend conscience de leurs conséquences pour la population civile. Il est difficile dans ces conditions de suivre le Carême.

Il envisage quand même de se rendre à Rostock distant de 200 km pour rencontrer le frère de Jeanne, prisonnier. De retour momentanément à Hirschberg, il passe une semaine pascalle dans de bonnes conditions, avec chemin de croix et messe. Toutefois il déplore une certaine passivité même chez les croyants. Un nouveau séjour à Wittenberge le trouve dans une chambrée avec 6 requis et 9 prisonniers. L'ambiance y est houleuse. Il rejoint Hirschberg qu'il ne quittera que lors de son arrestation. Avec le débarquement du 6 juin 1944, la situation se dégrade. Le courrier est perturbé. La crainte que l'action de la *mission Saint-Paul* soit bridée croît. Le 28 juin Jean Perriolat assiste au spectacle d'un cirque de passage, divertissement surprenant dans le contexte du moment ! Dans la même lettre, il évoque l'idée de projet de pèlerinage à Notre-Dame-de-Lourdes de Romans quand les prisonniers rentreront, pour remercier la Vierge de la protection accordée.

Le 20 novembre, Jean Perriolat note « *Santé, moral excellents. Ton Jean tient le coup, pour toi, pour le Christ et les copains* ». En novembre 1944 débutent les arrestations d'environ 90 hommes de confiance, prisonniers de guerre dont certains sont dénoncés par des miliciens réfugiés dans les camps car chassés de France. Ils sont accusés de créer une organisation hostile à la Wehrmacht. Arrêté le 18 décembre pour un imaginaire trafic de marchandises, Jean Perriolat est transféré au camp de concentration de Gross rosen. Devant l'avance soviétique, il est replié le 15 février non pas sur Dora mais sur le camp de Mauthausen où il porte le matricule 128885. Il décède le 14 avril 1945, *combattant aux mains nues et jointes*.

Jean Perriolat n'était ni dans un réseau de la Résistance, ni dans un maquis armé mais les Allemands ont bien perçu le rôle et l'importance de cette Résistance spirituelle au cœur du Reich nazi.

Le 14 décembre 2025, à Notre-Dame-de-Lourdes, en présence de l'évêque de Valence, une messe rendait hommage au *Bienheureux* Jean Perriolat.

Sur la façade de l'église était tendue une bannière avec le portrait de Jean Perriolat. **05** De part et d'autre du chœur, deux écrans le présentaient **06**. À ces portraits temporaires devrait succéder un vitrail qui pourrait compléter la verrière consacrée aux *Martyrs*. Il rejoindrait celui consacré à saint-Jean où apparaît le visage de Jean Pouzin mort au combat le 21 juin 1940.

Coincidence du calendrier, Notre-Dame-de-Lourdes a été inscrite au titre des *Monuments historiques* par arrêté du 24 novembre 2025.

L'auteur dédie cet écrit à Jean Perriolat et à Jean Monin (1927-2019), Résistant romanais déporté à Mauthausen à l'âge de 17 ans.

Documents

00 Jean Perriolat :

01 Jean Perriolat et Jeanne Deschamps (1921-2020) ; remarquer l'insigne de la J.O.C. porté par Jean Perriolat.

02 Insigne de la J.O.C. ; porter cet insigne peut se révéler compromettant et dangereux.

03 Croquis du parcours de Jean Perriolat. Il y a un doute sur son transfert à Dora.

04 Page de carnet précisant le prix des légumes à Romans en 1943 ; peut servir de comparaison avec le salaire de Jean Perriolat. (document Monier).

05 Façade de Notre-Dame-de- Lourdes avec le portrait de Jean Perriolat.

06 Photos de Jean Perriolat de part et d'autre du chœur de Notre-Dame-de- Lourdes.

07 Verrière des *Martyrs* : vitrail de *Saint-Jean* et visage de Jean Pouzin.